Zeitschrift: Rapport de gestion / Chemins de fer fédéraux suisses

Herausgeber: Chemins de fer fédéraux suisses

Band: - (2003)

Rubrik: Sécurité

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 13.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Sécurité améliorée pour les clients et pour le personnel.

Jour apès jour, la sécurité imprègne et oriente l'activité des CFF. En 2003, le nombre des accidents d'exploitation a fléchi de 7 pour cent.

<u>Une gestion globale de la sécurité permet de maintenir la sécurité de la clientèle et du personnel à un niveau élevé.</u>

Les CFF veillent particulièrement à la sécurité de leurs clients. En 2003 malheureusement, pour la première fois depuis cinq ans, le nom de l'entreprise a été associé à un grave accident entre des trains voyageurs. Le 24 octobre, deux trains voyageurs bondés sont entrés en collision en gare de Zurich Oerlikon, provoquant le décès d'une passagère et une centaine de blessés.

Moins d'accidents d'exploitation recensés. 95 accidents d'exploitation (p. ex. déraillements, collisions, accidents impliquant des personnes et des trains, accidents aux abords des passages à niveau) ont été enregistrés en 2003, soit 7 pour cent de moins qu'en 2002.

Environ la moitié de ces accidents ont été causés par des voyageurs ou des tiers. Il convient de souligner que les victimes ont très souvent une grande part de responsabilité dans les accidents. Parmi les causes principales, on note la traversée interdite des voies, une présence non autorisée à proximité des voies et un saut sur ou depuis un train en marche. Les CFF réagissent en menant diverses campagnes de sensibilisation, notamment dans les écoles. Par ailleurs, ils ont assaini 75 passages à niveau supplémentaires et équipé 24 gares d'un système d'avertissement automatique lors du passage des trains. Parallèlement, le nombre des déraillements a été divisé par deux, fléchissant de 27 en 2002 à 14 en 2003; soixante pour cent des cas se produisent pendant des opérations de manœuvre.

Accidents du travail en baisse. La sécurité des collaborateurs et des collaboratrices joue également un rôle central. Les CFF s'efforcent de perfectionner en permanence leur système de sécurité en tenant compte du progrès technique, des impératifs économiques et du potentiel de risque.

L'année 2003 a été marquée par un nouveau renforcement de la sécurité du personnel. Le nombre d'accidents du travail a encore baissé et a pu être ramené de 4,9 accidents pour 100 collaborateurs à 4,8. Dans le même temps, le nombre de journées d'absence consécutives à des accidents du travail a de nouveau reculé de 5 pour cent. Les mesures de sensibilisation et de formation des groupes à risque associées à diverses campagnes d'information dans le cadre de Stop Risk ont permis de limiter encore davantage les risques d'accidents du travail.

Au cours de l'exercice considéré, le nombre des agressions vis-à-vis du personnel d'accompagnement a reculé de 17 pour cent.

Sécurité au travail1.

